

Numéro spécial

Le Télégramme

Bien dans son assiette, bien dans son corps, bien dans sa tête, bien chez soi...



AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.

- 5, quai du Port au Vin - QUIMPER - 02 98 64 46 46
- 2, allée de Kernévez - QUIMPER - 02 98 10 68 81
- Le Rhun - Écoparc Le Méridien
CONCARNEAU - 02 98 11 28 80
- Kervidanou 3 - MELLAC - 02 98 96 05 11

MA334917

Supplément au numéro du mercredi 20 mai 2015. Ne peut être vendu séparément.

FINISTÈRE-SUD

SENIOR ET ALORS !





Proverbe

Une pomme par jour tient le médecin à distance...

L'anecdote qui veut que, lors d'une conversation en société, Winston Churchill ait complété ce vieux proverbe connu de tous les Anglais en ajoutant « à condition de bien viser ! », est tout à fait savoureuse...

Idée reçue

Manger moins parce qu'on est senior ?

Surtout pas ! Le poids de forme d'un senior n'est pas celui de ses 30 ans !... Si le capital musculaire n'est pas « nourri », il fond et les risques de chutes sont accrus. Ne pas assez se nourrir ou mal se nourrir quand on est senior, c'est se priver des chances de vivre longtemps et bien...

Cinq réflexes à adopter !

Trois repas par jour

Trois repas par jour permettent d'assurer une bonne répartition des apports alimentaires. Ils peuvent s'accompagner de collations : l'une dans la matinée si on s'est levé tôt, dans l'après-midi sous forme de goûter, et même avant de se coucher pour favoriser l'endormissement. Un bon réflexe : prenez soin de privilégier laitages et fruits.

Au moins cinq fruits et légumes par jour, toujours

Avec l'âge, les besoins en minéraux et en vitamines sont plus importants et les fruits et légumes en sont gorgés. Riches en eau, ils aident aussi à maintenir une bonne hydratation de l'organisme. Leurs fibres sont les alliées du bon fonctionnement du transit intestinal tandis que leurs antioxydants veillent sur nos cellules.

Oui au pain et aux féculents à chaque repas

Non, le pain ne fait pas grossir, c'est ce que l'on étale dessus qui peut alourdir la facture nutritionnelle et la faire pencher du mauvais côté de la balance. Le pain est, tout comme l'ensemble des aliments céréaliers, les légumes secs et les pommes de terre, un aliment-clé pour une alimentation équilibrée.

Le lait et les produits laitiers, les armes de choix contre l'ostéoporose

Les os ont des besoins en calcium qu'il faut couvrir pour éviter leur fragilisation et tenir éloignée l'ostéoporose et son cortège de fractures. (Lire en page 4).

L'hydratation, un réflexe vital !

Si le sens du goût s'altère avec les années, il en va de même avec la sensation de soif. Or, le corps a besoin d'1 à 1,5 litre d'eau par jour, veillez donc à boire régulièrement.

Alimentation. La santé passe par l'assiette



Questions à Bruno Lesourd, professeur de nutrition et de gériatrie, avec qui la Fédération des Prestataires de Santé à Domicile a conçu le guide « Nutriseniors ».

> Pourquoi est-il important de faire attention à son alimentation quand on est senior ?

Avec l'âge, nos sens de l'odorat et du goût se modifient et perdent en sensibilité, les aliments nous semblent plus fades et notre appétit s'en ressent ; la digestion est plus longue, la sensation de satiété intervient plus tôt et dure plus longtemps. Le résultat ? Nous mangeons moins puis, au fil des années, plus assez. Or un senior de 80 ans, par exemple, doit manger autant que lorsqu'il en avait 40, ses besoins ne baissent pas ! Pour certains nutriments, les besoins augmen-

tent même significativement : tous les seniors, même les plus jeunes doivent consommer environ 20 à 30 % de protéines de plus qu'ils n'en consommaient auparavant !

> Quelles sont les règles d'or ?

Manger suffisamment, plus protéiné, équilibré et varié. Ne pas partir du principe qu'on ne « digère » pas tel ou tel aliment, car souvent il suffit de réhabituer le corps à en consommer pour très bien le supporter. Il faut aussi se préparer des plats agréables à regarder et plus goûteux, en les épiçant davantage par exemple, pour stimuler l'appétit. Surtout, il ne faut pas chercher à retrouver une ligne qui n'est plus conforme au fonctionnement de notre organisme qui a pris de l'âge... Et bouger car l'activité physique entretient les muscles et évite le stockage du gras ! Savez-vous qu'une étude a mis en évidence le fait qu'après la retraite, les seniors

passent deux heures de plus par jour devant la télévision ? Deux heures d'inactivité physique que rien ne vient compenser !

> Des astuces et conseils ?

On trouve des protéines ailleurs que dans la viande : le poisson, les œufs, les produits laitiers et les légumineuses en contiennent beaucoup. Je conseille aussi de redonner au moment du repas son caractère convivial : invitez des amis, sortez déjeuner avec vos enfants, partagez le plaisir d'un bon repas et vous verrez votre appétit renaître !

> Une idée reçue à laquelle tordre le cou ?

On peut manger des œufs tous les jours ! C'est excellent et moins cher que la viande. Et si l'on n'aime pas les consommer tels quels, on peut se préparer des flans, des gratins. Dire qu'il ne faut en consommer qu'une ou deux fois par semaine est une erreur !

Sel

Chassez la salière de votre table, c'est une astuce qui vous permettra de vous limiter : si vous avez salé vos aliments pendant leur cuisson, il n'est nul besoin de saler encore !

90%

Pourcentage des seniors hospitalisés, atteints de dénutrition.

Abats

On délaisse les abats et morceaux du tripier et on a tort car ils sont riches en protéines, vitamines et minéraux. À l'exception du foie de veau, cher, leur prix modique permet aux bourses les plus modestes de s'en procurer !

91%

des seniors ont une perception erronée de leurs besoins nutritionnels !

(Sondage OpinionWay-Fédération des PSAD, Octobre 2014)

ULTRA-MINIS MAIS SUPER EFFICACES !

SOLUTIONS AUDITIVES

Finis les compromis entre performance technologique et discrétion. Amplifon vous invite à venir découvrir les ultra-minis numériques : des solutions auditives invisibles dotées d'une qualité de son exceptionnelle.

LES
**ULTRA
MINIS**
D'AMPLIFON

**INVISIBLES
OU REPRIS***



*Portez votre solution auditive pendant 15 jours. Si quelqu'un la remarque, vous nous la rendez SANS AUCUN FRAIS. Essai sur prescription médicale, moyennant le versement d'un dépôt de garantie restituable au terme du prêt.

Pour tout renseignement,
appelez dès maintenant le centre
Amplifon le plus proche de chez vous :

**AMPLIFON
QUIMPER**

35 bis avenue de la Gare
02 98 90 72 38

**AMPLIFON
CONCARNEAU**

75 avenue Alain Le Lay
02 98 60 41 89

Audioprothésiste
Diplômé d'Etat

amplifon

Donnez du son à la vie

Les fruits et les légumes

En prenant de l'âge, notre organisme a besoin qu'on lui apporte plus de vitamines et de minéraux. Les fruits et les légumes en contiennent une grande quantité et leurs autres qualités nutritionnelles en font des aliments de choix dans le cadre d'une alimentation équilibrée : riches en fibres et en eau, ils favorisent un bon transit tandis que leurs antioxydants veillent sur nos cellules !

Comment les consommer ? Tout est permis ! Leurs bienfaits sont supérieurs lorsqu'ils sont consommés avec le moins de cuisson et de transformation possibles. Mais que vous les mangiez nature, en jus, en soupe, braisés avec un filet d'huile, en gratin avec du fromage ou tout simplement cuits à l'eau, ils sont vos meilleurs alliés ! De plus, leur grande variété vous permet de les consom-

mer « de saison » et de procurer à votre palais d'innombrables saveurs.

Contourner la barrière du prix...

Les fruits et les légumes peuvent coûter cher mais quelques astuces vous permettront d'en consommer tous les jours : repérez les promotions dans les grandes surfaces, sur les marchés, ne venez pas trop tôt, mais plutôt à la clôture car les commerçants ne repartent que rarement avec leurs invendus et « bradent » les kilos restants pour les chanceux retardataires. Enfin, ne sous-estimez pas la saveur et les bienfaits préservés des fruits et légumes congelés ou des légumes en conserve : consommés tels quels ou utilisés pour confectionner tartes et desserts. La règle d'or ? Toujours la même : variez, et faites-vous plaisir !

Riz Pilaf de cuisse de poulet et asperges vertes, parmesan, roquette

Édité lors de la 4^e semaine nationale du maintien à domicile des seniors, du 24 au 29 novembre 2014, le guide « Nutriseniors » s'est attaché les services du chef Yves Camdeborde qui leur a créé dix recettes exclusives. Reconnu pour la qualité remarquable de sa cuisine, mêlant le raffinement de la haute gastronomie et la convivialité de son Sud-ouest natal, ancien membre du jury de l'émission « Masterchef », Yves Camdeborde nous livre ici l'une de ses recettes.



TEMPS DE PRÉPARATION : 15 mn
TEMPS DE CUISSON : 15 mn

Pour 2 personnes :

- 100 g de riz • 50 g d'échalotes émincées • 2 cuisses de poulet coupées en deux • 6 asperges vertes • 20 g de parmesan • 70 g de crème de gruyère • 20 g de roquette • Huile d'olive • Sel, poivre.

Préparation :

Rôtir les morceaux de cuisse de poulet au four avec un peu d'huile d'olive 15 minutes, réserver. Dans une grande casserole d'eau bouillante, cuire les asperges vertes juste 3 minutes et les rafraîchir soigneusement. Réserver. Dans une casserole pouvant aller au four, faire suer les échalotes avec une cuillerée à café d'huile d'olive. Y ajouter le riz, assaisonner de bon goût. Recouvrir d'eau, porter à ébullition et ajouter la crème de gruyère. Déposer dessus les 4 morceaux de cuisse de poulet, les asperges coupées en 4 et passer aussitôt au four à 150°C (thermostat 5) pendant 15 minutes. Sortir du four. Recouvrir l'ensemble du plat avec la roquette et le parmesan râpé. Arroser légèrement d'huile d'olive et servir !

▼ Le conseil d'Yves Camdeborde

On peut utiliser des asperges et des échalotes congelées que l'on trouve facilement. On peut aussi remplacer les asperges par des petits pois ou du brocoli.

Nutrition. Solutions et recommandations



« Tout le monde veut vivre très vieux, mais personne ne veut vieillir. Il faut accepter l'idée qu'en prenant de l'âge, notre corps et ses besoins évoluent ».

Comme le précise le professeur Monique Ferry, spécialiste de la nutrition et du grand âge, cette spirale n'est ni inéluctable ni totalement irréversible : « Alors que, jusqu'à un passé récent, l'on était persuadé que la dépendance lors du vieillissement était définitive, on sait maintenant que ce n'est pas le cas et que toute « fragilité » entraînée à un moment donné, par une aggravation d'une pathologie chronique ou une intervention non prévue par exemple, est réversible ; le retour à un état antérieur est envisageable, si l'on s'en donne les moyens. Il n'est jamais trop tard pour bien faire ! ».

La clé de voûte du « bien vieillir »

Désamorcer le piège des idées reçues : une urgence ! Pour les professeurs Bruno Lesourd et Monique Ferry, il est capital de chasser le florilège d'idées reçues associées au « bien manger » et aux besoins des seniors. Dans le viseur de ces spécialistes en gériatrie et nutrition, trois assertions erronées qui reviennent fréquemment : la prétendue bienfai-

sance d'une alimentation hypocalorique pour se préserver des risques cardio-vasculaires et autres maux de santé dont la prévalence augmente avec la maturité, le supposé coût exorbitant d'une alimentation saine et équilibrée et la croyance selon laquelle on doit adapter systématiquement ses apports nutritionnels à son appétit.

Perdre du poids pour rester en bonne santé ? Surtout pas !

Alors que les femmes sont certes exposées à une prise de poids à l'âge de la ménopause mais aussi, et surtout, à un risque d'ostéoporose, « les appels à la minceur et au maintien de la "taille de jeune fille" à travers les âges sont irrationnels et délétères », commente le professeur Bruno Lesourd ; « les seniors, hommes comme femmes, ne doivent surtout pas manger moins, ils devraient même bien souvent manger plus mais mieux, en consommant 20 à 30 % de protéines en plus. À plus de 65 ans, avoir la taille et le poids que l'on avait à 40 ans est tout sauf un indicateur de bonne santé. Les régimes amaigrissants de tous poils sont à bannir de leur quotidien, sauf cas particuliers... Et encore seront-ils alors observés dans le cadre strict d'un suivi médical ».

Mieux se nourrir ne coûte pas nécessairement plus cher !

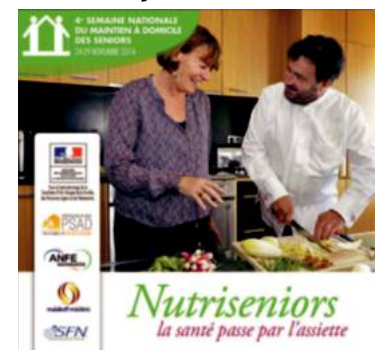
Parmi les freins à une meilleure

alimentation cités par les seniors figure le coût élevé des produits alimentaires nutritifs. Cette perception erronée s'explique notamment par une méconnaissance de la valeur nutritionnelle des aliments et par une mauvaise estimation des besoins. La croyance selon laquelle il faut manger quotidiennement de la viande, un produit effectivement coûteux, pour constituer un apport suffisant en protéines doit être battue en brèche : des protéines d'excellente qualité se trouvent dans d'autres types d'aliments financièrement très accessibles et que l'on peut manger tous les jours tels que le lait, les œufs et les légumineuses. (Lire page 2).

L'appétit : ce faux-ami qu'il faut rééduquer

Avec l'âge, l'appétit diminue et la tentation est grande pour les seniors d'adapter leur apports nutritionnels à ses fluctuations. Pour le professeur Bruno Lesourd, « c'est prendre le problème à l'envers. La perte d'appétit est multifactorielle mais elle est commune à l'ensemble des seniors qui montent en âge. Il ne faut pas l'accepter, il faut lutter contre et stimuler son appétit, le rééduquer : les seniors doivent privilégier un mode de consommation et une alimentation qui leur procure du plaisir, cela paraît anodin, mais c'est primordial au maintien d'une alimentation suffisante, variée et régulière, trois caractéristiques dont dépendent le « bien vieillir ».

▼ En savoir plus



Téléchargez le guide « Nutriseniors » réalisé par la Fédération des Prestataires de Santé à Domicile sur le site www.seniors-domicile.fr

KERVVRAN

• CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES •

Nous vous accompagnons...



...pour créer une maison adaptée, qui vous ressemble.

SIÈGE SOCIAL : La Croix Rouge - 29260 LE FOLGOËT - Tél. : 02.98.83.08.29 • BREST • CROZON • QUIMPER

Ménopause et poids : pas une fatalité

La ménopause est définie comme l'arrêt définitif de la fonction ovarienne (œstrogènes et progestérone) chez la femme. Elle survient aux alentours de 50 ans et peut s'accompagner de différents symptômes, susceptibles d'altérer vraiment la qualité de vie. Les spécialistes parlent de troubles climatiques. Il s'agit de bouffées de chaleur, d'une sécheresse vaginale, de troubles urinaires, de l'humeur (irritabilité, anxiété), du sommeil (insomnie), d'une asthénie (fatigue). Leur intensité est très variable d'une femme à l'autre. Lorsqu'ils se manifestent, ils peuvent être pénibles et difficiles à supporter. La ménopause peut aussi être accompagnée d'une prise de poids. Elle n'est pas directement liée aux modifications hormonales mais plutôt à

une modification dans la répartition des graisses. Celles-ci s'accumulent plus volontiers au niveau du ventre plutôt que des cuisses et des fesses. L'enjeu reste donc de maintenir une alimentation saine et équilibrée, riche en fruits et en légumes et de pratiquer une activité physique régulière.

▼ HAS - ANSM

Informations générales sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause.

Troubles érectiles : en parler



Les troubles de l'érection sont une incapacité à obtenir ou à maintenir une érection suffisante pour avoir une relation sexuelle satisfaisante. Ils peuvent survenir à tout âge, mais sont beaucoup plus fréquents à partir de 50 ans. Un peu plus d'un homme sur dix sera concerné au cours de sa vie. Plutôt que de se murer dans le silence, il est nécessaire d'en parler d'abord au sein du couple. Faute de communication, une malaise peut rapidement s'installer et s'accroître. Sans compter que l'anxiété peut aggraver le problème. Misez également sur l'hygiène de vie avec une alimentation équilibrée en limitant la consommation de produits gras, sucrés et salés et la pratique régulière d'une activité physique. Évitez les abus d'alcool susceptibles de perturber l'érection pendant plusieurs heures au même titre que le tabagisme, qui peut obstruer les artères du pénis et altérer ainsi la qualité des érections. Dans cer-

tains cas, l'arrêt du tabac suffit à résoudre le problème.

Consulter

Il convient toutefois de consulter si les troubles de l'érection sont installés depuis plus de trois mois. Il a l'habitude d'aborder ce sujet, car les problèmes d'érection sont des motifs fréquents de consultation. Avant de prescrire un éventuel traitement, il recherchera la cause. Elle peut être liée à une maladie (hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie, troubles hormonaux...), à des considérations psychologiques (stress, dépression...) ou à la prise de certains médicaments : des anti-hypertenseurs justement ou anti-épileptiques par exemple. Dans tous les cas, n'arrêtez jamais un traitement sans en référer avant, à votre médecin.

▼ Source

Assurance-maladie.

Ostéoporose. Plutôt prévenir...



Photo DR

Il est essentiel de bouger, en privilégiant les sports « portés » comme la natation et le vélo.

Destination Santé

En France, 39 % des femmes de 65 ans souffriraient d'ostéoporose et 70 % des plus de 80 ans seraient également concernées. Ces cinquante dernières années, l'incidence de la maladie n'a cessé d'augmenter. En cause : la diminution du degré d'activité physique mais pas seulement.

L'ostéoporose est une maladie du squelette. Elle frappe surtout les femmes après la ménopause. Elle est caractérisée par une diminution de la densité de l'os, qui augmente ainsi le risque de fractures. Celles-ci concernent le plus souvent les vertèbres (60.000, chaque année en

France), le col du fémur (50.000) et le poignet (35.000). L'âge, le sexe féminin, des antécédents familiaux : s'il est impossible d'agir sur certains facteurs de risque, des mesures de prévention existent toutefois. Elles passent essentiellement par l'observation de règles hygiéno-diététiques qui visent à renforcer la masse osseuse.

Bougez...

À l'adolescence, la pratique régulière d'une activité physique permet de renforcer ce capital. Chez la femme ménopausée, l'exercice ralentit la diminution de la perte osseuse. Voilà pourquoi il est essentiel de bouger, en privilégiant les sports « portés » comme la natation et le vélo. Ils préservent en effet les articulations. L'activité physique est aussi recommandée au sujet âgé afin d'entretenir sa musculature et donc de limiter le risque de chute et de fracture.

Calcium et vitamine D

Sur le plan alimentaire, les aliments riches en calcium (yaourts, fromages, certaines eaux minérales...

les...) sont à privilégier. Une supplémentation en calcium associée à la vitamine D - qui sert à fixer le calcium sur les os - chez les personnes carencées aide aussi à les renforcer. Cette carence en vitamine D concerne particulièrement les sujets âgés qui bénéficient le plus souvent d'une faible exposition solaire. C'est particulièrement le cas de celles et ceux vivant en institution. (Lire pages précédentes).

En parler...

Le tabagisme tend aussi à diminuer la densité osseuse. Voilà donc une raison supplémentaire de ne pas fumer. La consommation d'alcool doit également être limitée. Autant d'arguments qui montrent que l'ostéoporose ne doit pas être considérée comme une fatalité. À la moindre question, interrogez votre médecin. Idéalement avant la première fracture...

▼ Sources

Société française de rhumatologie, site consulté le 28 avril 2015 - HAS, Prévention, diagnostic et traitement de l'ostéoporose.



NOTRE MUTUELLE, C'EST COMME UNE FAMILLE.

On protège les plus jeunes, on accompagne les aînés. Bref, on se serre les coudes.



Vos agences

14, rue Toul-al-Laër - 29000 Quimper - Tél.: 02 98 95 41 79
15, rue du Château - 29120 Pont l'Abbé - Tél.: 02 29 40 45 18

www.mutuelle-familiale.fr

Merci aux collaborateurs de la Mutuelle Familiale qui ont posé pour ces photos.



Votre salle de bains en toute tranquillité

De la baignoire à la douche





Aménagement de salle de bains pour seniors en Bretagne



Conception personnalisée de votre salle de bains

Sal-dour est une entreprise de plomberie spécialisée en rénovation, aménagement et création de salle de bains. Katia Bourdon, la gérante, domiciliée sur Ergué-Gabéric, se déplace à domicile pour étudier chaque projet sur le Finistère et vous invite à venir découvrir son exposition au 9 bis, avenue de Ty Douar à Quimper.

Autonomie, sécurité, confort et bien-être sont des atouts importants à conserver dans votre quotidien et pour cela Sal-dour vous propose de remplacer votre baignoire en douche...

Un minimum de travaux, une pose sur mesure et rapide tout en répondant à vos attentes !



Sal-dour
Votre salle de bains en toute tranquillité

Contactez-nous au **02.98.60.64.38** ou **06.72.97.89.83**
2, rue des Grives - **29500 ERGUÉ-GABÉRIC**
contact@sal-dour.fr - Site internet : www.sal-dour.fr

Lunettes. Se protéger des rayons



Photo C.P.

Que ce soit en vacances, au travail, ou au volant, les lunettes de soleil font partie des « indispensables » de l'été. Des petits comme des grands. Et même si le ciel est voilé. L'absence de lumière et de chaleur est trompeuse. Elle n'enlève en rien la nocivité du rayonnement ultraviolet, pour la peau ou les yeux. Les rayons émis par le soleil arrivent de trois façons : directement, par diffusion ou par réflexion. Certains sont visibles,

comme la lumière, d'autres pas. « C'est l'invisibilité des rayons (infrarouges et ultraviolets) qui est dangereuse, car nous n'y pensons pas », explique l'Association nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV). « Toutefois, contrairement aux rayons infrarouges, dont les effets sont ressentis (chaleur, brûlures), ceux des rayons ultraviolets sont plus dangereux pour les yeux car ils ne sont ni perceptibles, ni douloureux ».

C'est pourquoi les verres doivent surtout être filtrants, pour absorber la quasi-totalité des ultraviolets. Assurez-vous aussi de la présence du marquage CE. Il certifie la conformité du produit avec la réglementation européenne. Et privilégiez les montures larges et enveloppantes qui font obstacle à la lumière latérale et à la réverbération.

▼ **Source**
INPES - ASNAV

Crème, chapeau. Sortez couvert



Photo François Desjac

Le soleil doit rester un plaisir. Pour en profiter, deux mots-clés : modération et protection ! Modération en recherchant régulièrement l'ombre, surtout entre 12 h et 16 h, créneau horaire dans lequel les ultraviolets (UV) sont les plus intenses. La protection, quant à elle, passe par les vêtements bien sûr, mais aussi par le port d'un chapeau, de préférence à larges bords

pour préserver à la fois les yeux, le visage, les oreilles et le cou. Appliquez également de façon régulière de la crème solaire, sur toutes les parties du corps non couvertes par des vêtements. Privilégiez les indices de protection élevés (30 voire 50 pour des conditions extrêmes ou les peaux très fragiles), actifs à la fois vis-à-vis des UVB et des UVA.

Pour éviter les douloureux coups de soleil, renouvelez toutes les deux heures et après chaque baignade. Et n'oubliez pas qu'un « écran total » n'existe pas. C'est pourquoi, la crème solaire ne permet en aucun cas de s'exposer plus longtemps.

▼ **Source**
INPES

Soleil Le plein de vitamine D

Destination Santé

« En France, le déficit en vitamine D est très fréquent », indiquait l'Académie nationale de Médecine, dans un rapport. Or ce minéral joue un rôle majeur pour booster notre capital osseux. Alors profitez des beaux jours pour renouveler votre stock.



Également appelée calciférol, la vitamine D constitue un groupe de micronutriments. Elle existe en fait sous deux formes : D2 et D3. Présente dans les poissons gras (saumon, sardines, morue...) ou les œufs, elle peut être apportée par l'alimentation mais en quantités très faibles. Alors ne comptez pas sur l'assiette pour satisfaire vos besoins, à moins d'avaler... une vingtaine d'œufs par jour ! Notre meilleure source de vitamine D se trouve dans notre... peau qui va en produire sous l'effet des rayonnements ultraviolets (UV). Nos apports dépendent donc surtout de l'ensoleillement de la zone d'habitation mais aussi de pratiques individuelles d'exposition - modérée mais régulière - au soleil. C'est pourquoi, dès le printemps, sortez des abris ! Multipliez les activités de plein air pour faire le plein de vitamine D.

20 minutes par jour

Il n'existe pas de consensus scientifique sur le sujet mais une exposition des bras et des jambes à raison de 5 à 20 minutes deux fois par semaine entre 10 h et 15 h suffirait pour obtenir les apports dont nous avons besoin. Et favoriser ainsi notre santé osseuse, c'est-à-dire nos os bien sûr mais aussi nos dents.

Car une fois qu'elle a gagné le sang, la vitamine D va faciliter l'absorption intestinale du calcium. Elle se fixera donc plus volontiers sur les os éloignant par exemple le risque d'ostéoporose.

Au-delà de ces bienfaits osseux, elle jouerait aussi un rôle important dans la régulation du système immunitaire et donc la lutte contre les infections. Et même comme l'ont démontré des études, contre les maladies cardiovasculaires ou auto-immunes

comme le diabète de type I.

Pas de bancs de bronzage

Dans tous les cas, à la moindre question, interrogez votre médecin traitant. Ne vous lancez surtout pas dans des suppléments sauvages pour booster vos apports en vitamine D. Ne vous rendez pas non plus dans des instituts de bronzage dont l'impact dans la survenue des cancers cutanés est clairement établi. Profitez simplement du rayonnement solaire apporté par les beaux jours. Avec modération, toujours.

▼ **Source** : Académie nationale de médecine, 20 juin 2012 - BEH n° 16-17/2012 - OMS, Supplémentation en vitamine D visant à améliorer les effets du traitement chez les enfants atteints d'infections respiratoires, avril 2011.

Et si vous preniez aussi soin de votre capital retraite ?

Activité physique, loisirs, santé...
Vous prenez soin de vous ; et si vous preniez aussi soin de votre capital retraite ?

Rencontrez un conseiller du Crédit Mutuel de Bretagne et posez-lui toutes les questions que vous vous posez : c'est quand la retraite exactement, quel en sera le montant, comment améliorer votre situation...

Nous sommes à votre écoute pour mettre en place les solutions qui vous aideront à maintenir votre niveau de vie, et réaliser vos futurs projets.

Prenez rendez-vous et préparons ensemble votre Belle Retraite !

Une Belle Retraite, ça se prépare !

Contactez-nous ! N° Vert 0 800 118 811
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Crédit Mutuel
de Bretagne

www.cmb.fr

Construire chaque jour
la banque qui va avec la vie.



Flashez pour avoir
une estimation de
votre future retraite !

Sports aquatiques. Le grand bain



Photo Claude Prigent

Stand up paddle (SUP) et longe-côte sont très « tendance » en Bretagne comme ailleurs, sur le littoral français. Non seulement elles nous permettent de prendre un grand bol d'air mais en plus, elles sont excellentes sur le plan de la santé. Le stand up paddle qui consiste à progresser debout sur une planche de surf, est l'occasion d'une bonne séance de renforcement musculaire : abdominaux, fessiers, dorsaux, cuisses et gainage, tout y passe. Et en douceur. Le longe-côte, lui, combine marche et (un peu de) nage. Cette forme de randonnée pédestre préserve donc les articulations. Au même titre que la natation, vous profiterez des bien-

faits cardiovasculaires d'une discipline d'endurance, sans les courbatures des lendemains. Avec de l'eau jusqu'à la poitrine, le poids du corps est largement porté. Les plus frileux s'équiperont d'une combinaison voire d'une rame. Elle est utile pour maintenir l'équilibre mais aussi pour se propulser vers l'avant. Vous préférez la piscine ? Les vertus de l'aquagym, de l'aquabike ne sont plus à démontrer : ces sports permettent de se muscler sans souffrir, d'entretenir souffle et cœur. Le tout en musique.

▼ **Pour en savoir plus**
www.getupsupmag.com
www.sentiersbleus.fr

Vélo, marche. Faites partie d'un club...

Voilà en effet un excellent moyen de conserver la motivation et de progresser dans une ambiance souvent conviviale. Vous bénéficierez ainsi de sorties en groupe à des horaires imposés. Elles peuvent aussi être organisées selon le niveau, la forme du moment, voire un objectif à atteindre. Pour un cycliste par exemple, il peut s'agir de participer à une épreuve de cyclotourisme. Vous serez également encadré par des professionnels. Ils vous fourniront de nombreux conseils aussi bien au niveau du matériel que de la pratique. Dans un club enfin, vous pourrez faire du sport avec des partenaires différents. Sans compter qu'une passion commune constitue un excellent moyen de se faire de nouvelles connaissances et d'élargir son cercle d'amis. Une fois que vous avez identifié un club près de chez vous, contactez les

dirigeants pour les démarches administratives.

Certificat médical

Rassurez-vous, elles ne sont pas bien compliquées. Néanmoins, toute inscription dans un club de sport impose de prendre une licence sportive. Vous devrez donc passer par la case du « certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ». Prenez rendez-vous auprès de votre médecin. Et ne soyez pas surpris s'il vous prescrit avant toute chose, une épreuve d'effort. Surtout si vous reprenez une activité physique après une longue période de sédentarité. Et si vraiment vous hésitez à franchir le pas de l'inscription, sollicitez un ami ou un membre de la famille. Et pourquoi pas votre conjoint(e) ? En plus, en cas de baisse de motivation, l'autre saura trouver les mots pour vous remettre d'aplomb !

Sports : on bouge



Photo DR

Le yoga favorise la souplesse et la coordination des mouvements. Le pratiquer en club, c'est aussi rompre la solitude !

Destination santé

Comme l'alimentation ou l'environnement, la pratique régulière d'activités physiques ou sportives (APS) est considérée comme un outil de santé publique. Ses bénéfices viennent d'être gravés dans la loi de santé, ce qui constitue une première en France.

« Du sport plutôt que des médicaments ». Si les bénéfices « santé » des APS sont connus depuis l'Antiquité, ils ont depuis, été confirmés par des milliers d'études épidémiologiques. Un chiffre ? La pratique d'une activité modérée (au moins 3 heures par semaine) ou d'une activité

intense (au moins 20 minutes trois fois par semaine) diminue de 30 % le risque de mortalité prématurée (avant 65 ans). Une bonne raison d'intégrer les APS dans la loi de santé dans l'objectif qu'elles deviennent une priorité de santé publique.

Pas seulement du sport

L'expression « Activités Physiques ou Sportives » regroupe toutes les pratiques, sportives ou non. Le sport n'est pas envisagé ici sous son seul aspect compétition ou culte du corps. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle d'ailleurs qu'une activité physique « peut aussi s'observer dans l'exercice d'une profession, au cours d'activités récréatives et de loisirs ou de tâches domestiques ». À l'image du jardinage ou du bricolage. Un exemple ? Si vous prenez la voiture pour vous rendre au supermarché, gardez-vous à l'opposé de l'entrée. Et oubliez les ascenseurs

au profit des escaliers.

Voilà une façon idéale de redonner puissance et vitalité à votre cœur. Ce dernier distribuera ainsi plus d'oxygène tout en battant moins vite. Avec des effets en cascade sur la tension artérielle, le cholestérol et le poids.

D'une manière générale, la pratique régulière d'une APS va aussi augmenter la force musculaire. Pratiquée durant l'enfance et l'adolescence, elle va contribuer au développement du capital osseux puis à sa préservation à l'âge adulte. Elle permet encore de développer la souplesse et la coordination des mouvements. Elle contribue enfin à diminuer l'anxiété. Voilà donc un excellent rempart contre le risque de dépression.

▼ Sources

Assurance-maladie, Activité physique et santé - Inserm, Activité physique - OMS, La sédentarité : un problème de santé publique mondial.



CA FINISTÈRE
BANQUE ET ASSURANCES
Le bon sens a de l'avenir

BIEN VIEILLIR EN FINISTÈRE

APPEL À PROJETS

JUSQU'AU 10 JUILLET 2015

La Fondation du Crédit Agricole du Finistère lance son premier appel à projets sur le « Bien Vieillir en Finistère »

Pour déposer votre projet, RDV sur <http://fondation.ca-finistere.org>



Fondation
CRÉDIT AGRICOLE DU FINISTÈRE
sous l'égide de la Fondation de France

Dépôt des candidatures jusqu'au 10 juillet 2015. Règlement de l'Appel à projets disponible sur <http://fondation.ca-finistere.org> - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 973 - Siège Social : 7, route du Loch - 29555 QUIMPER Cedex 9 - 778 134 601 R.C.S. QUIMPER - Téléphone : 02 98 76 01 11 - www.ca-finistere.fr



Les Senioriales

Résidences Seniors

HABITER ou INVESTIR à Pont-Aven



DERNIÈRES DISPONIBILITÉS !

Votre maison avec terrasse et jardin
Votre résidence avec piscine, Club-House,
bouledrome, gardien/jardinier, animatrice

Visite du logement témoin & information :
05 62 47 94 95
www.senioriales.com



LITERIE VALENTIN

Créateur de sommeil depuis 1963

MX823461

OFFRE SPÉCIALE RELAXATION

2 x 80 x 200

En direct de notre unité
de production



L'ensemble
1.799€
+ 14€ écotaxe



Sommier électrique
Têtes et pieds relevables
Tête simple
Doubles lattes - Durcisseurs
Entourage tissu au choix

L'ensemble
1.544€
+ 14€ écotaxe



Option tête de lit : 210€

Sommier électrique
Têtes et pieds relevables
Tête simple
Doubles lattes - Durcisseurs
Entourage décor bois au choix

Matelas mousse polyuréthane
55 kg de densité
Confort souple, médium ou ferme
Épaisseur finie : 19 cm
1 face laine 300 g/m²
1 face coton 300 g/m²

CONCARNEAU
Zone Ecoparc Le Rhun
29900 CONCARNEAU
02 98 50 37 79

QUIMPER
UNITÉ
DE PRODUCTION
ET MAGASIN
56, avenue
de Keradennec
29000 QUIMPER
02 98 65 17 23

PONT-L'ABBÉ
Zone artisanale
Kérouant
29120 PONT-L'ABBÉ
02 98 66 00 05

Tête de lit moderne
Hauteur : 120 cm
Largeur : 168 cm
Tissu houles
Capitonée 14 boutons

Sommier électrique
BOX SPRING
Ressorts ensachés
Têtes et pieds relevables
Entourage tissu houles au choix

Matelas mini ressorts ensachés
OU latex 100 % naturel
1 face laine 300 g/m²
1 face coton 300 g/m²



L'ensemble
avec tête de lit
2.975€
+ 16€ écotaxe



Livraison - Installation
Reprise de l'ancienne literie
GRATUITEMENT



WWW.LITERIE-VALENTIN.COM



Protégez-vous !

En vacances en Europe ?

N'oubliez pas votre carte européenne d'Assurance-maladie. Pour faire votre demande, consultez le site de l'Assurance-maladie : www.ameli.fr

Don de sang

Des points de collecte en France

Vous souhaitez donner votre sang pendant les vacances ? Le site internet de l'Établissement français du sang vous attend, à l'adresse <http://www.efs.sante.fr>
Les 6.000 collectes organisées dans le pays jusqu'au 31 août s'y trouvent recensées.

Des vaccins à jour...

Plusieurs semaines avant le départ, consultez www.diplomatie.gouv.fr ou interrogez votre médecin pour connaître les vaccinations obligatoires. Ou même celles qui sont simplement recommandées. Dans tous les cas, il est indispensable d'être à jour contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole et la coqueluche. Si par exemple vous partez au Maroc, aucune vaccination n'est obligatoire. En revanche, celles contre les hépatites A et B et la typhoïde sont recommandées.

- OMS :

www.who.int/ith/ITH2010fr.pdf

• Ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr

• Institut Pasteur : www.pasteur.fr

• Les Centres de vaccination internationale :

www.astrium.com/centres-de-vaccinations-internationales.html

Le Comité d'informations médicales : www.cimed.org

En avion, prévenir la thrombose veineuse

Le risque de thrombose veineuse est plus élevé après un voyage de plus de 4 heures, mais reste relativement faible. De l'ordre de un épisode pour 6.000 voyageurs. La thrombose veineuse apparaît en fait, quand un caillot de sang se forme dans une veine. Les deux manifestations les plus courantes en sont la thrombose veineuse profonde (TVP) et l'embolie pulmonaire !

Rappelons les recommandations : éviter de porter des vêtements trop serrés, boire beaucoup d'eau... et bouger. Un arrêt toutes les deux heures pour marcher 10 minutes – en voiture ou en car – ou de fréquents aller-retours dans la cabine de l'avion... Quant aux voyageurs qui ont des antécédents cardio-pulmonaires, on ne saurait trop leur recommander de porter des bas compressifs ou des chaussettes de contention.

Voyages

Des vacances pleine forme



Photo archives Vincent Durupt

Que vous partiez quelques jours dans une région française ou que vous préfériez voyager à l'étranger, profitez-en pour vous vider la tête.

Les vacances doivent marquer une véritable rupture avec le quotidien et permettre de faire le vide. En effet, elles constituent sans doute la meilleure arme contre le stress. À condition de bien s'y prendre...

Avant de partir donc, notez bien ces quelques recommandations. En matière de vacances, le plus important est de faire des pauses régulières. La tendance actuelle que l'on observe chez les Français, de fragmenter les vacances est sans doute une très bonne réponse à la problématique de stress. Deux semaines suffisent à faire une vraie pause, à la fois physique et psychologique.

La durée étant définie, reste à profiter pleinement de vos vacances. Et à faire en sorte d'évacuer ce fichu stress. Certains d'entre nous y parviennent sans aucune difficulté, reléguant les soucis du travail, de la famille dans un autre monde, simplement en appuyant sur le bouton « off ». Mais pour la majorité, les choses sont bien plus complexes. Le fameux bouton « off » est inopérant. Alors que faire ?

Les vacances doivent donc vous donner le sentiment que vous contrôlez tout de nouveau. Vous n'avez pas envie d'aller visiter un musée mais d'aller sur la plage, vous avez envie de manger à 14 h plutôt qu'à midi, vous le décidez. Le sentiment de reprendre en main son environnement est fondamental.

Autrement dit, « meublez » votre agenda anti-stress à votre guise. Sport, balade à pied ou à vélo, lecture, sieste ou « farniente », n'oubliez pas que les activités qui vous déstresseront seront celles... que

vous aurez décidé de faire.

L'indispensable trousse de voyage !

N'oubliez pas d'emporter une petite trousse médicale. Vous y mettrez notamment :

- Un antidiarrhéique et un réhydratant. Surtout si vous voyagez avec des enfants ;
- Un vasoconstricteur en cas de rhume ;
- Un antihistaminique en cas d'allergie ou de piqûres ;
- Un antiseptique ou un désinfectant pour les petites plaies et les brûlures, et des pansements tout préparés ;
- De l'aspirine ou du paracétamol ;
- Un répulsif contre les moustiques, un écran total ;
- Des ciseaux, une pince à épiler ;
- Et une trousse de matériel stérile avec une seringue à usage unique, des aiguilles, du fil à sutures, une lame de scalpel et des compresses.

40 %

C'est le pourcentage de Français partant en vacances qui choisissent une destination étrangère.

Piétons en danger

Les accidents de la voie publique sont la 1^{re} cause de mortalité pour les touristes français à l'étranger !

112

Le 112 est le numéro unique d'appel d'urgence européen. Gratuit et disponible 24 h/24 dans toute l'Union européenne à partir d'une ligne fixe ou d'un mobile, il met l'appelant en communication avec les services d'urgence compétents.

Animaux globe-trotters

Vous partez en vacances avec votre animal de compagnie dans un pays de l'Union européenne ? Il doit impérativement être identifié par tatouage ou puce électronique, vacciné contre la rage et suivi par un passeport européen fourni et rempli par un vétérinaire.

VOTRE MOTORISATION POUR

de +

Portails Ocean
Portails bien!

*Offre valable du 20 mai au 20 juin 2015 pour tout achat d'un portail ou porte de garage. Voir conditions en magasin.

4, chemin de Lost Ar C'hoat
QUIMPER
02.98.66.33.72
www.portails-ocean-quimper.fr

PORTAILS / CLÔTURES ALU & PVC
PORTES DE GARAGE / AUTOMATISMES

JUSQU'AU SAMEDI 23 MAI

10€ OFFERTS*
POUR 50 € D'ACHAT
SUR LA PARAPHARMACIE

parapharmacie
E.Leclerc®

*Remise sous forme de bon d'achat, pour 50 € d'achat effectué en une seule fois, à valoir du 15 au 27 juin 2015. (hors carburant, livres et manège à bijoux).

TOUS LES SOIRS DE CRIÉE
18h30 ARRIVAGE de POISSONS et CRUSTACÉS
EN DIRECT DE LA CRIÉE DU GUILVINEC

E.Leclerc® QUIMPER
J'achète moins cher!

leclercdrive.fr
Une course en 1 clic!
Inscriptions et services gratuits
3 DRIVE À QUIMPER

Résidences partagées : une assistance

Spécialisées dans l'accueil de personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, les résidences partagées offrent l'avantage de bénéficier d'une assistance 24 h/24. Particulièrement développées dans le Morbihan, qui a lancé un vaste programme de construction résidences partagées, ces logements sont conçus pour accueillir des personnes âgées désorientées, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladie apparentée, et qui sont dans l'impossibilité de continuer à vivre seules. Pour les accompagner dans leur quotidien, des assistantes de vie se relaient jour et nuit à leurs côtés dans un climat familial. Des assistantes de vie qui, comme les salariés en charge des repas, sont employées par les personnes âgées

elles-mêmes.

Un service proposé par une quarantaine d'établissements dans le Morbihan, et accessible pour une moyenne de 2.200 €/mois dont environ 1.700 € restent à la charge de la personne accueillie. Le loyer oscille entre 140 et 200 €, les frais domestiques se montent à 300 €, et les salaires des assistantes de vie se chiffrent aux alentours de 1.730 €. À titre d'exemple, une personne percevant 950 € de retraite, 350 € d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA, versée par le conseil général) et 140 € d'Aide Personnalisée au Logement (versée par la CAF), devra prélever 760 €/mois sur ses économies pour bénéficier d'un tel dispositif.

▼ www.sanitaire-social.com

Rompre l'isolement en accueillant un jeune

Vous aimez les échanges entre génération et vous disposez d'une chambre vide ? L'accueil d'un jeune peut vous intéresser. De plus en plus répandue, cette pratique consiste, pour les personnes retraitées de plus de 60 ans et autonomes dans leur logement, à accueillir chez eux un jeune en échange d'une présence et/ou de quelques services rendus au quotidien. Stagiaire, étudiant ou apprenti de 16 à 25 ans, le jeune est hébergé moyennant une participation financière aux charges et, en concertation avec lui, pour quelques services qu'il vous rendra. Une présence qui ne se substitue toutefois pas à des services de soutien à domicile.

La cohabitation est encadrée par une convention qui établit les règles et devoirs de chacun, et une période d'essai, généralement de deux semaines, est prévue. En cas de départ, le jeune devra quant à lui respecter un préavis d'un mois. De nombreuses associations proposent une mise en relation et un accompagnement afin de définir les modalités d'hébergement. Une solution innovante pour contribuer à lutter contre l'isolement des seniors mais aussi pour répondre aux problèmes de logement des jeunes.

▼ **En savoir plus**
www.reseau-cosi.com

Chez soi le plus longtemps possible

Jean-Marc Le Droff

Rester chez soi le plus longtemps possible pour profiter de sa retraite. Quand le quotidien se complique, faire appel au service à domicile peut être un bon moyen pour continuer à demeurer autonome.



Photo DR

De plus en plus utilisés, les services à domicile permettent de dégager du temps au profit de sa famille et de ses loisirs. Aide ménagère, soins, accompagnement, livraison de repas, déplacements en voiture, jardinage, bricolage, téléassistance, assistance informatique, garde d'animaux de compagnie, cours de musique...

Certaines entreprises proposent même des équipements permettant d'entretenir un lien constant avec les personnes qu'elles accompagnent, avec une permanence disponible 24 h/24 afin de contacter leurs proches ou des équipes de secours professionnelles quand le besoin s'en fait

sentir. Et si le maintien n'est possible que si la personne peut faire preuve d'une relative autonomie, certaines maladies dégénératives se prêtent plutôt bien à ce système et permettent de retarder au maximum l'hospitalisation de la personne fragilisée.

Le Chèque emploi service universel reste le moyen le plus simple et le plus adopté pour payer les services à la personne et d'aide à domicile. Il s'utilise comme un chèque bancaire et est diffusé par les établissements bancaires ayant signé une convention avec l'État.

Un simple envoi du volet social au Centre National du CESU permet à ce

dernier de gérer la partie administrative : déclaration d'embauche, calcul et le prélèvement des cotisations, attestation d'emploi au salarié, etc.

Autre avantage non négligeable : la réduction fiscale pour l'emploi d'un salarié à domicile est fixée à 50 % des dépenses réelles, pour un plafond allant de 12.000 à 15.000 €.

De nombreuses aides publiques permettent elles aussi de diminuer la facture, en fonction de l'âge et du degré de dépendance.

▼ **En savoir plus**

www.sanitaire-social.com

www.vosdroits.service-public.fr

(publicité)

JUNIOR SENIOR CORNOUAILLE

Un acteur majeur et responsable de l'économie sociale

Spécialiste des services à la personne et de l'aide à domicile depuis plus de 15 ans, l'entreprise Junior Senior, riche de son expérience et forte de son expertise, est aujourd'hui un acteur majeur et reconnu de l'économie sociale dans le Sud-Finistère.

Créée en 1998, Junior Senior bénéficie à ce jour, de par son sérieux et son professionnalisme, de tous les agréments délivrés par l'État. Ces agréments sont obligatoires dans le cadre d'une activité de services destinés aux personnes vulnérables et fragiles (personnes âgées dépendantes, personnes handicapées, tout jeunes enfants). Ils sont la garantie d'une prestation de qualité, exercée par des personnes qualifiées et expérimentées, et correspondant à des méthodes de travail certifiées où la dimension humaine, la psychologie, les qualités d'écoute, le respect de la personne, la stabilité et la continuité du service sont primordiaux et déterminants dans la politique d'offre de services. Chez Junior Senior, cette démarche qualité est une priorité et un engagement de tous les jours. Cet engagement de toutes les équipes a permis à l'entreprise d'obtenir la certification AFNOR pour ces méthodes de travail, mettant ainsi en avant un savoir-faire et un modèle efficace propres à Junior Senior.

Valeurs humaines

Forte de ses certifications, et grâce à son organisation et son expertise, Junior Senior contribue à favoriser le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite qu'elles soient âgées et/ou handicapées dans les meilleures conditions. Et parce que le service à la personne est un domaine sensible, qui nécessite psychologie, humanité et empathie avec son prochain, Junior Senior accorde une grande importance à la gestion de ses salariés et à l'organisation du travail. «La qualité de nos services dépend en grande partie de la continuité et de la stabilité des prestations et des intervenants. Cette stabilité est rendue possible grâce à une politique salariale favorisant l'embauche de salariés en CDI et disposant d'une rémunération régulière et prévisible», souligne Lionel Bengold, directeur des agences du Sud-Finistère. Cette politique de gestion du personnel réduit le «turn over» et attache à Junior Senior une équipe de salariés compétents et impliqués dans leur entreprise. Un état d'esprit qui ne peut que profiter aux personnes aidées, qui peuvent ainsi construire de solides repères avec les personnes aidantes. Autre atout de Junior Senior : la proximité. Acteur de terrain, l'entreprise est physiquement présente et facilement accessible par le biais de ses agences situées au cœur des villes.

Un employeur responsable

Cette organisation du travail

efficace est le résultat d'une volonté et de négociations menées conjointement avec les salariés, les représentants du personnel et syndicaux et les dirigeants de Junior Senior. Ces négociations ont abouti à un accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail. Celui-ci, en application depuis le 1^{er} janvier 2015, vise à améliorer les conditions sociales des métiers de l'aide à la personne en permettant aux salariés de Junior Senior d'obtenir un CDI à temps complet ou partiel et de bénéficier ainsi d'une visibilité sur leur rémunération. Le principe est simple : répartir un volume horaire sur 12 mois pour les salariés à temps plein ou à temps partiel afin de leur garantir un salaire mensuel fixe. Pour Junior Senior cette nouvelle organisation est aussi un moyen d'améliorer son modèle économique et social et de prévoir des embauches. Ainsi en 4 mois, ont été créés 17 emplois en CDI à temps complet, 20 emplois en CDI à temps partiel. En 2015, l'entreprise projette d'embaucher 30 salariés en CDI à temps complet, en favorisant notamment l'accès à l'emploi de jeunes de moins de 26 ans et de personnes de plus de 55 ans, tout en maintenant les salariés de plus de 57 ans dans l'entreprise. Un engagement que Junior Senior a pris en signant un accord d'entreprise «Contrat de Génération». Avec 250 salariés en CDI, Junior Senior Cornouaille est un employeur qui compte dans le bassin d'emplois du Sud-Finistère.



JUNIOR SENIOR CORNOUAILLE c'est :

- ▶ Junior Senior Cornouaille sert plus de **2.000 familles** sur l'ensemble du secteur du Sud-Finistère et emploie **250 salariés**.
- ▶ Junior Senior s'engage à former ses salariés tout au long de leur carrière dans l'entreprise en encourageant les VAE (Valorisation des acquis de l'expérience), en mettant en place pour l'ensemble de ses salariés des parcours de formation afin de maintenir et développer leurs compétences.
- ▶ Junior Senior Cornouaille, c'est **six agences sur le Sud-Finistère** à Fousnant, Quimper, Pont-l'Abbé, Concarneau et Quimperlé... Dans chaque agence deux encadrants et entre **40 à 50 intervenants**.

les prestations de JUNIOR SENIOR

Junior Senior est spécialisé dans les services aux particuliers, y compris dans la prise en charge de la dépendance et du handicap, et ceci afin de favoriser le maintien à domicile.

Les agences proposent un large choix des prestations ponctuelles et/ou régulières. Cette offre de prestations permet d'aboutir à une intervention «individualisée» élaborée avec le client et conforme à ses besoins et attentes. Pour cela, un référent de Junior Senior procède à une visite à domicile afin d'analyser et d'évaluer avec le client ses besoins avant de mettre en place la première prestation.

Junior Senior Cornouaille propose :

- Aide aux personnes âgées et handicapées
- Entretien courant du logement (ménage, repassage...)
- Garde d'enfants de tout âge

juniorsenior.fr



QUIMPER
8, rue Docteur-Guillard
02 98 65 18 74
www.juniorsenior.fr

FOUESNANT
33, rue de Cornouaille
02 98 51 19 03
www.juniorsenior.fr

PONT-L'ABBÉ
18 ter, place Gambetta
02 98 82 74 11
www.juniorsenior.fr

QUIMPERLÉ
11, place St-Michel
02 98 35 14 87
www.juniorsenior.fr

CONCARNEAU
33, avenue Alain-Le Lay
02 98 50 86 75
www.juniorsenior.fr

ROSPORDEN
29, rue Hippolyte-Lebas
02 98 95 84 92
www.juniorsenior.fr

Une balance au poids et à l'œil

Dans l'univers de la santé connectée les appareils électroniques se multiplient.

Après le pèse-personne commercialisé par Withings, c'est au tour de Terraillon de proposer sa balance connectée. Il faut dire que le constructeur connaît son sujet et décline depuis les années 70 des accessoires pour tous ceux et toutes celles qui souhaitent suivre leur poids.

Sa « Web Coach Easy View » (130 € environ) vous permet de suivre votre poids, masse grasse, masse osseuse ou musculaire. Grâce à son écran détachable, plus besoin de se pencher pour lire les informations. Que l'on peut aussi retrouver sur son smartphone avec l'application Wellness Coach (gratuite).

Services inédits

Le smartphone Haier E-ZY A6 propose deux services inédits à destination des seniors. Un bouton d'urgence, pratique en cas de souci de santé, mais aussi un service de conciergerie payant pour accéder directement à des services d'aide à domicile, de ménage ou de santé. 99,90 € (+ 8 €/mois pour le service de conciergerie).

Skype sur la télé

Envie de discuter avec vos petits-enfants tranquillement installé dans le canapé ?

Le programme de communication vidéo Skype sera désormais directement intégré aux téléviseurs Smart TV Samsung équipés d'une caméra.

Les robots à l'assaut des gazons

Jean-François Morisse

Si on connaissait la maison connectée et ses multiples services, les jardins connectés arrivent pour vous simplifier la vie. S'occuper de ses plantes et de ses espaces verts, laisser à des robots la fastidieuse tonte de son gazon, n'a jamais été si facile et si accessible.



Photo DR

Qui ne rêve pas d'habiter une grande maison entourée d'un vaste jardin ? Pourtant, ceux qui ont la chance de profiter de tels logements savent aussi que l'entretien du jardin peut rapidement se transformer en corvée. S'en occuper est loin d'être une sinécure. Heureusement, à l'heure du tout connecté, de la domotique et de la robotique, les tondeuses à gazon automatiques envahissent petit à petit les jardins.

L'intervention d'un technicien

Ainsi les tondeuses à gazon de la marque Robomow (distribuées par GazonZen, photo ci-dessus) ou bien

celles proposées par e. zigreen Evo peuvent automatiquement tondre jusqu'à 3.000 m² de terrain sans aucune intervention humaine. Comment fonctionnent-elles ? Il faut au préalable qu'un technicien vienne configurer la machine sur votre terrain en installant des petits câbles électriques basse tension dans le sol. Une espèce de fil conducteur pour la machine qui va ensuite pouvoir suivre son chemin tout en évitant les parterres de fleurs, bassins, arbres, nains de jardin et autres obstacles parsemant les espaces verts. Une fois le chemin tracé, la tondeuse va alors s'activer, à

n'importe quel moment de la journée, avec un minimum de bruit et sans aucune intervention extérieure. Pour William, retraité de 71 ans le constat est clair : « Cela me prenait avant trois heures tous les cinq jours. Désormais, le gazon est impeccable en permanence et je peux aller au golf un jour de plus par semaine ».

Un certain prix

Pour les plus technophiles, il est même possible pour les modèles de la marque e. zigreen de paramétrer sa tondeuse via une application smartphone ! Bienvenue au

XXI^e siècle. Idéal évidemment, pour tous ceux qui occupent une résidence secondaire et qui dès le printemps passent leur week-end à pousser leur tondeuse avant de pouvoir profiter de leur jardin.

Côté prix, on trouve certains modèles à partir de 1.000 €, prix auquel on ajoutera les frais d'installation d'environ aussi 1.000 €. Le prix de la tranquillité en quelque sorte pour profiter sans effort d'un gazon irréprochable.

► Plus d'informations

www.gazonzen.com et www.e-zicom.com

POUR VIVRE OU INVESTIR

Éligible Loi Pinel



CONCARNEAU
Résidence Duquesne

À partir de 159.000€*



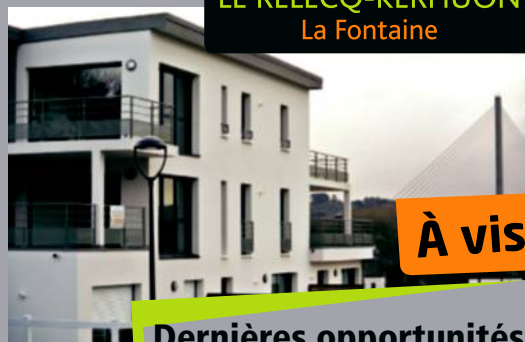
QUIMPER
Le Clos de Kervouyec

À partir de 103.000€*



LA FORÊT-FOUESNANT
Les Terrasses de la Baie

À partir de 159.000€*



LE RELECQ-KERHUON
La Fontaine

À visiter

Dernières opportunités



BREST
Les Terrasses de Bonne Nouvelle

À visiter

Dernier T5 à 197.000€*



PLOUGASTEL-DAOULAS
Les Résidences de la Fontaine
Tranche 2

À partir de 161.000€*

Renseignements et vente

02 98 95 99 92

www.polimmo.fr

POLIMMO
PÔLE IMMOBILIER DE BRETAGNE ATLANTIQUE

La donation-partage



Photo François Destoc

La donation-partage permet à une personne d'anticiper le règlement de sa succession en organisant le partage de tout ou partie de ses biens. À la différence du testament, qui ne prend effet qu'au décès de la personne, la donation-partage permet au donateur de répartir son patrimoine de son vivant.

Pas seulement aux enfants

Autrefois réservée aux enfants, elle peut désormais être consentie à des héritiers présomptifs (personnes ayant vocation à recueillir la succession) ou des petits-enfants (donation-partage transgénérationnelle). Pour être valable, la donation-partage doit être établie par acte notarié

et être acceptée par l'ensemble des bénéficiaires, qui percevront immédiatement ce qui leur a été attribué (le donateur peut tout de même en conserver l'usufruit). Si tous les bénéficiaires ne participent pas à la donation ou n'acceptent pas expressément leur lot, celle-ci n'est pas considérée comme une donation-partage. Elle ne bénéficie donc pas de tous les avantages qui y sont attachés.

Outre la préservation de l'entente familiale, la donation-partage, présente des avantages fiscaux : les abattements applicables se renouvellent tous les 15 ans (100.000 € par enfant et par donateur). Par ailleurs, les biens sont évalués au jour de la donation et non au jour du décès.

Legs à une fondation ou une association

Le réseau associatif français est varié. De nouvelles associations naissent chaque année créant un système d'entraide et de soutien pour une cause liée à la maladie, l'enfance, le handicap, la précarité, etc.

des enfants, le legs ne peut dépasser la quotité disponible. À défaut d'enfant, le conjoint a une réserve d'un quart du patrimoine. En l'absence d'héritier réservataire, il est possible de léguer l'ensemble de ses biens.

Des règles à respecter

Il est possible de léguer tout ou partie de ses biens (somme d'argent, titres, bijoux, œuvres d'art, immeubles...) à une association ou à une fondation reconnue d'utilité publique, un fonds de dotation, une association culturelle ou une congrégation légalement reconnue, une association ayant pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale...

Mais pour ce faire, il convient de respecter certaines règles. Il faut déterminer la part que l'on souhaite et que l'on peut transmettre. S'il y a

Un testament

Il faut rédiger un testament. Les formes les plus courantes sont le testament olographe et le testament authentique. Dans tous les cas, afin que vos dernières volontés soient respectées, il est préférable de se rapprocher d'un notaire pour qu'il vous conseille, rédige votre testament ou conserve l'original dans son étude. Il pourra également l'enregistrer au Fichier Central Des Dernières Volontés (FCDDV) consultable par tous les notaires en France.

Vos legs à des associations et/ou fondations sont exonérés de toute imposition.

Transmettre son patrimoine



Photo DR

La transmission de son patrimoine demande réflexion et anticipation.

Dans de nombreuses familles, on y réfléchit, on en discute. Mais, une fois passée la simple évocation du sujet, il apparaît bien souvent difficile de mettre sa volonté en pratique. Par où commencer ? Quel mécanisme choisir ? Donations ? Legs ? Rédaction d'un testament ?

Noyés par les complexités juridiques et à défaut d'informations pertinentes, certains renoncent à organiser leur succession. Résultat : à leur décès, leur patrimoine se disperse, amputé d'un côté par les droits de succession, émietté de l'autre par le partage.

Donations

Pour protéger votre conjoint, vos enfants, anticiper votre succession et surtout garantir la paix familiale, les donations peuvent répondre

à toutes les situations.

La donation entre époux permet d'améliorer les droits du conjoint survivant.

En présence d'enfants issus du couple, elle vous permet de choisir la répartition la mieux adaptée entre usufruit et propriété. Elle permet également d'avantager votre conjoint par rapport à d'autres héritiers.

En l'absence d'enfants, la donation entre époux vous offre la possibilité de transmettre l'intégralité de votre patrimoine à votre conjoint. La donation-partage, quant à elle, vous permet de répartir tout ou partie de vos biens entre vos enfants.

Le legs

Vous pouvez laisser tout ou partie de vos biens à une structure d'intérêt général qui, grâce à vous, pourra poursuivre ses missions. Dans ce cas, il faut rédiger un testament. La part que vous déciderez de transmettre sera intégralement utilisée après votre décès pour une cause qui vous tient à cœur, sans imposition.

Le testament

Faute de descendant, par suite

d'une mésentente familiale, ou bien parce que vous vivez en couple sans être marié, vous souhaitez organiser votre succession.

Votre souhait est légitime et le testament est une solution.

Faute d'écrire vos volontés, la Loi choisira à votre place en privilégiant le parent le plus proche (exemple : un neveu passe avant un partenaire de pacs).

Mais un testament demeure un acte à part. Il nécessite le respect de certaines formes et la compréhension de toutes les règles applicables pour être assuré qu'il sera exécuté.

Important : jusqu'à votre décès, même si celui-ci est enregistré, vous restez libre de le modifier.

▼ L'adresse utile

www.notaires-ouest.com



NOTRE MUTUELLE, C'EST COMME UNE FAMILLE.

On protège les plus jeunes, on accompagne les aînés. Bref, on se serre les coudes.



Vos agences

14, rue Toul-al-Laër - 29000 Quimper - Tél.: 02 98 95 41 79
15, rue du Château - 29120 Pont l'Abbé - Tél.: 02 29 40 45 18



www.mutuelle-familiale.fr

Merci aux collaborateurs de la Mutuelle Familiale qui ont posé pour ces photos.



Frédéric Thébault
CHÂTEAULIN
CROZON

De 66 à 77 ans !
Protection Familiale Seniors
Une indemnité financière et des services d'assistance.

Parler d'obsèques dès maintenant, c'est penser avant tout à vos proches.
Avec Essen'Ciel, parlons-en !

Entour'Age
Votre assurance en cas de dépendance
Pour vous, bénéficiez d'une rente mensuelle et de services d'assistance adaptés à vos besoins.
Pour vos proches, assurez-leur un accompagnement et un soutien personnalisés.

Créez la vôtre avec Modulango
Votre assurance santé selon vos besoins et votre budget.

CHÂTEAULIN
26, quai Carnot - **02.98.86.01.43**

CROZON
10 ter, rue A.-de-Mesmeur - **02.98.17.00.22**

MX830448

OFFRES VALABLES DU 20 MAI AU 27 JUIN 2015

OFFRES EXCEPTIONNELLES !

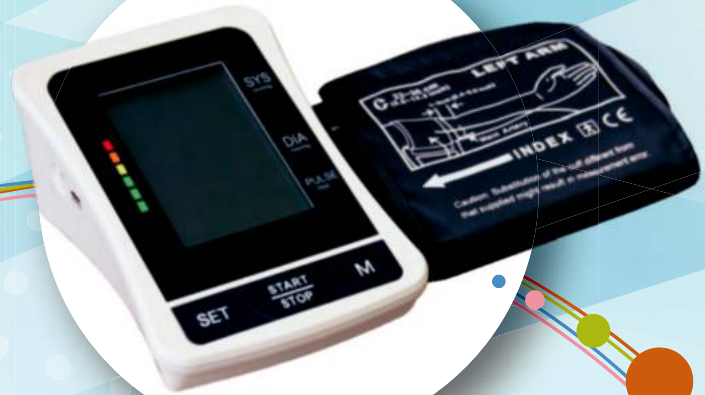


**FAUTEUIL
RELEVEUR**

2 MOTEURS

Seulement !

399,90 € ~~635,90~~



**TENSIONNÈTRE
BRASSARD**

19,90 € ~~31,90~~

DÉCOUVREZ NOS AUTRES RELEVEURS À PARTIR DE 380€



**GAMME
INCONTINENCE***

-20%

*Dans la limite des stocks disponibles
Offre valable jusqu'au 30 mai



**TÉLÉPHONE
GROSSES
TOUCHES**

Seulement !

À PARTIR DE
59,90 €



Photos non contractuelles.

Le Matériel Médical 
Pont-l'Abbé ZA de Kermaria
02.98.11.98.81 - Fax : 02.98.11.21.76
espace.sante@scarmor.fr

